

La Suisse, société de migration

Huit pistes de réflexion
sur le thème du potentiel



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Comission fédérale des migrations CFM

« Je suis maintenant également responsable de la formation des apprentis dans cette entreprise. »

Amadou Doumbouya, couvreur, Wabern



Piste de réflexion 1 :

Tout humain possède un certain potentiel.

Tout individu possède une série de capacités, de talents et de qualifications qui constituent « son potentiel ». Cette disposition humaine fondamentale caractérise les potentialités susceptibles de s'épanouir au long

du parcours d'un individu. En fonction de la situation socio-économique, les chances de pouvoir effectivement développer ses atouts personnels sont différenciées. Les personnes qui ne possèdent pas la nationalité suisse se trouvent souvent dans une position difficile. Il arrive fréquemment que, du fait de ce désavantage structurel, le potentiel des immigrés ne soit pas reconnu et encouragé et ne puisse pas se révéler.

Piste de réflexion 2 :

Une société a besoin du potentiel de tous ses membres.

Le potentiel des personnes constitue le capital d'une société. Toute société doit se donner pour but de découvrir, reconnaître, apprécier et promouvoir ce potentiel. Laisser sommeiller des capacités et des talents sans les découvrir, les négliger, n'implique pas uniquement la déception de ceux qui les possèdent et le risque de les voir se détourner de cette société, mais signifie aussi que l'on renonce à un potentiel qui serait bénéfique à l'existence de la société.

Les migrants constatent souvent que leurs capacités et compétences sont insuffisamment considérées, voire pas du tout. Ou que les aptitudes et qualifications dont ils disposent sont considérées comme étant « inadéquates » ou « inutilisables ». Cela ne se fait pas seulement au détriment des intéressés, mais aussi de la société dans son ensemble.

Piste de réflexion 3 :

Le fait de posséder certaines capacités ou facultés n'est pas une question d'origine.

On parle souvent des migrants sous le biais des déficits. Ils sont fréquemment perçus comme une charge, comme des personnes qui doivent combler des lacunes afin de pouvoir être considérées comme « égales » aux autochtones. Le classement par catégorie (par exemple : « étranger », « migrant », « personne issue de la migration ») occulte le potentiel individuel d'une personne. Il convient donc de ne pas juger les personnes en fonction de leur origine, mais de leurs aptitudes et de leurs talents.

Il est judicieux d'adopter une telle attitude dans les situations et les champs d'action les plus divers : lors de la sélection dans le domaine de la formation, dans le cadre de l'égalité des chances et de l'accès sans discrimination au marché du travail, à l'occasion d'un reportage non dévalorisant dans les médias ou de la mise en œuvre participative de projets d'intégration. Reconnaître les compétences des individus, et ce qu'ils apportent, ouvre des perspectives permettant d'élaborer des processus sociétaux qui profitent à tous et non seulement à un groupe donné (d'autochtones).

Piste de réflexion 4 :

La Suisse profite des talents et compétences des migrants.

Depuis qu'elle existe, la Suisse a toujours profité de la force d'innovation, de l'esprit d'invention et de la créativité des immigrés. Outre les personnalités exceptionnelles qui créèrent et créent aujourd'hui des entreprises, les inventeurs qui développèrent et fabriquèrent des appareils de précision (et le font toujours), il y a eu et il y a aujourd'hui un grand nombre de personnes qui construisent la Suisse, qui apportent des prestations personnelles, qui réalisent des affaires pour le compte de sociétés suisses, qui enrichissent le monde culturel suisse, etc. La mise en valeur des multiples potentiels de toutes les personnes habitant la Suisse contribue à l'attractivité de ce pays comme lieu de travail et comme espace de vie.

L'économie suisse a besoin de main-d'oeuvre étrangère. Un poste de travail sur quatre est occupé par une personne qui n'a pas de passeport suisse. Si dans les années 1950, 1960 et 1970, c'était surtout de la main-d'oeuvre peu qualifiée

« J'éprouve une énorme gratitude de pouvoir vivre dans de telles circonstances et pouvoir me réaliser. »

Anne Rüffer, éditrice, Zürich



qui contribuait à la prospérité de l'économie nationale suisse, au cours des dernières décennies ce sont de nombreux employés hautement qualifiés qui ont pris le relais. Les travaux du segment des bas salaires dont les autochtones ne veulent pas sont toujours effectués par des travailleurs étrangers. Il semble normal au public qu'il en soit ainsi. Cependant, en bien des lieux et des circonstances, la reconnaissance des prestations des migrants fait défaut pour ce qui touche aux professions peu ou moyennement qualifiées ou aux activités dont on ne voit pas directement l'efficacité économique. Une politique qui s'attache à la reconnaissance des valeurs contribue à la cohésion sociale.

Piste de réflexion 5 :

Le potentiel des migrants n'a pas seulement un intérêt économique.

Dans le discours sur la politique d'intégration, l'on aime évoquer la contribution des immigrés aux différents domaines de la société – qu'il s'agisse de l'art, du sport ou de la cuisine. Il est généralement question de pres-

tations d'exception qui justifient une attention particulière et concourent à la renommée de la Suisse. Tous ceux qui s'engagent dans la société civile, qui œuvrent dans le voisinage, qui sont politiquement actifs dans la politique locale, qui s'investissent dans les conseils de classe ou de parents, qui s'activent dans les réseaux d'autochtones et d'immigrés, qui fournissent un travail bénévole pour s'occuper d'enfants ou de personnes âgées ou qui initient des réflexions avec des idées créatives sont moins exposés aux feux de la rampe.

Mais ces activités moins considérées par le public contribuent dans une large mesure au bien de tous. Sans cet engagement citoyen, la qualité de la vie en Suisse perdrait beaucoup de son attractivité.

Piste de réflexion 6 :

La migration n'est pas un état d'urgence, mais une situation normale.

En 2013, selon l'Office fédéral de la statistique, 2,4 millions de personnes sur les 6,8 millions d'habitants de plus de 15 ans vivant en Suisse étaient issues de la migration. Quatre cinquièmes d'entre elles étaient nées à l'étranger, tandis qu'un cinquième était né en Suisse de parents nés à l'étranger. Si l'on y ajoute les personnes de moins de 15 ans, et si l'on compte les Suisses qui ont vécu pendant un certain temps à l'étranger, ce sont encore davantage de personnes en Suisse qui ont fait l'expérience de la migration. Dans le futur aussi, la Suisse restera marquée par une population pour laquelle la migration et le vécu de la migration font partie de la normalité. De plus en plus de personnes inscriront la migration dans leurs parcours personnel ou dans celui de leur famille, et l'on peut prévoir que ce phénomène touchera la majorité de la population suisse – ne serait-ce que pour des raisons démographiques.

Ne pas considérer ces circonstances comme une menace ou un déficit, mais comme un fait établi, voire même un enrichissement ou une chance, signifie aussi qu'il faut percevoir et reconnaître les capacités qui ont été développées et enseignées dans le cadre du parcours migratoire, c'est-à-dire la flexibilité, la connaissance de plusieurs langues, la compétence pour s'adapter à des milieux culturels et sociaux différents, l'aptitude à s'imposer, le courage et le calme face à des situations inconnues.

« J'ai par exemple organisé une campagne d'information pour des parents migrants et des instituteurs. »

Praveen Gunaseelan, étudiant, Genève



Piste de réflexion **7** :

La promotion du potentiel abolit les barrières discriminatoires et ouvre la voie à la participation à la société.

A de nombreux égards, les personnes sans passeport suisse ne disposent pas des

mêmes droits que les Suisses. Les différences peuvent être très contrastées selon le statut de séjour, et une autorisation de séjour limité ou illimité peut s'avérer décisive au vu de l'organisation de la vie que l'on mène en Suisse. La majorité des étrangers ne peut pas exercer de droits politiques formels, sauf dans quelques rares cantons. Au niveau fédéral, un quart de la population ne peut pas participer aux élections et aux votations, au niveau local près d'un million de personnes en est exclu. Cependant, les

ressortissants étrangers ne sont pas les seuls à éprouver des différences sur le marché du travail, dans le domaine de la formation ou de la santé, en matière d'affaires sociales, de logement ou dans d'autres domaines de la société.

Les personnes naturalisées peuvent aussi faire l'objet d'un traitement différent ou de discriminations en raison de leur nom à consonance étrangère, de leur couleur de peau ou de leur ancienne nationalité.

Un pays tributaire du potentiel de l'ensemble de sa population résidente doit néanmoins veiller à écarter les obstacles et les barrières à l'origine des discriminations et ouvrir à tous des possibilités de participation. Une société dans laquelle un nombre croissant d'habitants est exclu des processus décisionnels fait état d'un déficit démocratique.

Piste de réflexion 8 :

Une Suisse qui mise sur le potentiel de tous ses habitants est parée pour l'avenir et armée pour perdurer dans un monde globalisé.

En mettant à profit les multiples atouts de ses habitants, y compris ceux des nombreux travailleurs étrangers et de leurs familles, la Suisse a réussi par le passé à occuper des positions de pointe à l'échelle mondiale, par exemple en termes de formation professionnelle, de compétitivité ou de participation démocratique – ce qui se reflète dans la qualité de vie élevée du pays. Mais la Suisse ne pourra faire face à l'avenir dans un monde globalisé que si elle continue à faire éclore les nombreux talents,

capacités et connaissances de sa population. Tabler sur les compétences des immigrés et des autochtones, des compétences développées par le biais de l'immigration, ne peut être que bénéfique pour le pays. Une Suisse qui s'envisage comme une société de migration et qui s'engage à une approche basée sur les potentiels peut abandonner la bipartition de la société en autochtones et immigrés, car dès lors, les attributs n'ont plus raison d'être.

Nous sommes la Suisse

Dix personnes dotées de potentiel racontent leurs histoires de migration :
www.ekm.admin.ch / Identité & Cohésion / Potentiel

Comission fédérale des migrations CFM

Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern

Tél. +41 58 465 91 16

ekm@ekm.admin.ch • www.ekm.admin.ch